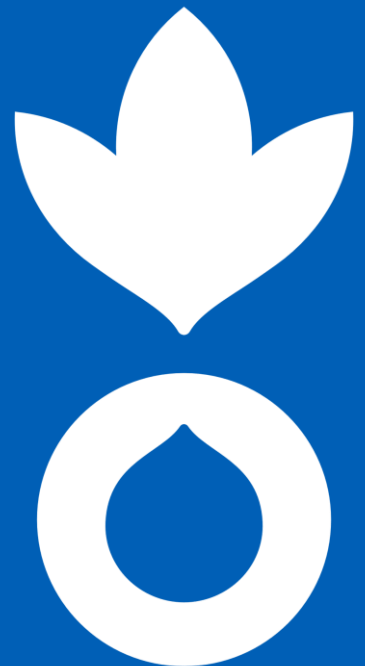


BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE DE LA MAURITANIE



POINTS SAILLANTS

- Suspension de la transhumance transfrontalière Mauritanie-Mali motivée par des raisons sécuritaires toujours en vigueur
- Fortes concentrations de bétail dans les zones pastorales suivies
- Disponibilité suffisante de ressources pastorales dans les sites de surveillance, malgré des feux de brousse récurrents
- Hausse du prix du bétail notamment les petits ruminants
- État d'embonpoint globalement satisfaisant du bétail malgré des suspicions de cas d'avitaminoses de clavelée et de peste de petit ruminants (PPR)
- TDE caprin/sorgho favorables aux ménages agropastoraux au Guidimakha et au Hodh Gharbi
- TDE défavorables au Brakna et au Gorgol tandis qu'ils sont estimés équilibrés en Assaba et au Hodh Chargui.
- Arrivée continue de personnes réfugiées avec du bétail au Hodh Chargui, accentuant la pression sur les ressources et services locaux





Établi en 2019, le système d'information et de surveillance pastorale de la zone agropastorale de la Mauritanie est soutenu financièrement par les projets suivants :

- « CPP - Confluences 2 : Contribuer à la sécurité nutritionnelle des populations vulnérables à travers une approche intégrée nutrition-santé en développant des actions préventives et en proposant des politiques publiques adéquates », financé par l'Agence Française de Développement (AFD).
- « Urgences pastorales : Vise une réponse intégrée : secours pastoral d'urgence, renforcement de la résilience socio-économique et environnementale des populations vulnérables et gouvernance concertée des ressources agropastorales », financé par l'Agence Française de Développement (AFD).
- « Système d'Alerte Précoce et Coordination Humanitaire : Vers une Résilience Pastorale Durable par une Appropriation Institutionnelle des Systèmes d'Alerte Précoce et le renforcement de l'action collective des ONG », financé par l'Union Européenne (ECHO).

Ce système est mis en œuvre par Action contre la Faim (ACF), en collaboration avec le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA), le ministère de l'Élevage et le Groupement National des Associations Pastorales (GNAP) membre du Réseau Billital Maroobé (RBM). Il vise à appuyer le Système d'Alerte Précoce national dans la collecte et l'analyse des données agropastorales.

Les enquêtes de terrain concernent 39 sites répartis sur différents départements composant la zone agropastorale des régions de Hodh Chargui, du Hodh Gharbi, du Guidimakha, du Brakna, du Gorgol et de l'Assaba. Chaque site est sous la responsabilité d'une sentinelle pastorale chargée de collecter les données pastorales à une fréquence hebdomadaire via des questionnaires transmis sous forme de SMS. Une plateforme en ligne centralise les données collectées, ensuite traitées pour une interprétation statistique et cartographique.

Les données satellitaires utilisées dans ce bulletin proviennent de deux sources :

- Le projet RAPP (Rangeland and Pasture Productivité), initié par le GEOGLAM (Group on Earth Observations and its Global Agricultural Monitoring).
Les informations produites à partir des observations du capteur satellitaire MODIS concernent la fraction d'occupation du sol en végétation humide (photosynthétique active) et sèche (photosynthétique non-active). Elles sont accessibles en temps réel, au pas de temps mensuel depuis 2001, et à la résolution de 500m, sur le site internet du GEOGLAM.
- Le service terrestre de COPERNICUS Land Monitoring Service, le programme d'observation de la Terre de la Commission Européenne.
La recherche qui a mené aux versions actuelles des produits a reçu des financements de divers programmes de recherche et de développement technique de la Commission Européenne. Les produits sont basés sur les données des satellites SENTINEL-2, SENTINEL-3, PROBA-V et SPOT-VEGETATION de l'Agence Spatiale Européenne ESA.

La validation finale de ce bulletin est assurée par le Comité National de Suivi Pastoral, qui regroupe plusieurs acteurs et actrices du secteur parmi lesquels des organisations non gouvernementales et des associations. Au niveau régional, la validation est effectuée par les représentations du ministère de l'Élevage.



TABLE DES MATIÈRES

Points saillants	1
Table des matières	3
Contexte.....	4
Conditions générales d'élevage	4
Disponibilité en pâturage.....	4
Conditions d'abreuvement du bétail	7
Concentration et mouvements de bétail.....	9
État d'embonpoint et de santé des animaux	10
Feux de brousse	13
Vol de bétail, conflits et insécurité	14
Accès aux marchés, appui au secteur pastoral, disponibilité en aliment pour bétail ...	15
Situation des marchés	16
Prix sur les marchés à bétail et de produits agricoles	16
Termes de l'échange caprin contre sorgho	21
Vente de femelles reproductrices.....	22
Situation des personnes réfugiées	22
Conclusion	23
Perspectives.....	24
Recommandations	24
Informations et contacts	26
Partenariats	26
Financements.....	26



CONTEXTE

Cette période février à mars 2026 correspond au début de la soudure pastorale au niveau des zones agropastorales de la Mauritanie. Dans les zones à vocations agricole, les activités restent dominées par les travaux maraîchers et de contre saison de riz.

Cependant, une appréciation moyenne de la disponibilité du pâturage reste observée de façon globale au niveau des zones pastorales suivies. Toutefois, la période reste marquée par la suspension de la transhumance transfrontalière du côté malien pour des raisons sécuritaires. Cette situation limite fortement l'accès des éleveurs mauritaniens aux pâturages maliens, habituellement exploités chaque année dans le cadre de la transhumance. Dans plusieurs zones, les communautés pastorales subissent progressivement les impacts de ces restrictions. Par ailleurs, les localités de la bande frontalière des Wilayas du Hodh Chargui, du Hodh Gharbi, et du Guidimakha accueillent un afflux de réfugiés à la suite de la dégradation récente de la situation sécuritaire. Ces nouveaux arrivants viennent par groupe et sont composés à majorité d'éleveurs dont certains avec un nombre important de têtes de bétails. Toutefois, des tensions persistent le long de la bande frontalière. Une telle situation exerce une forte pression sur les ressources pastorales ainsi que les infrastructures sociales de bases, exposant ainsi les zones concernées à des risques de surpâturages, de tensions sociales et la fragilisation de moyens de subsistance.

L'état d'embonpoint du bétail demeure globalement satisfaisant à l'image de la période précédente, tandis qu'une forte concentration de cheptel persiste dans les zones pastorales stratégiques.

Sur le plan économique, la hausse des prix, liée à la conjoncture internationale, a eu un impact significatif sur des marchés majoritairement dépendants des produits importés. Néanmoins, les marchés restent bien approvisionnés en denrées alimentaires importés et locaux.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ÉLEVAGE

DISPONIBILITÉ EN PÂTURAGE

En cette période février à mars 2026 correspondant au début de la soudure pastorale en Mauritanie, la fraction de couverture végétale indique globalement une couverture relativement bonne similaire à celle observée durant [période précédente](#). Néanmoins, des zones déficitaires sont observées dans certaines Wilayas, notamment à l'Adrar, au Trarza, au nord ainsi que toute la partie est du Tagant et au nord du Hodh Gharbi et du Hodh Chargui.

Cependant sur la partie sud du pays, une couverture végétale assez bonne reste observable au niveau de la bande frontalière du Brakna au Hodh Chargui en passant par le Guidimakha, l'Assaba et le Hodh Gharbi comme illustre la Figure 1.

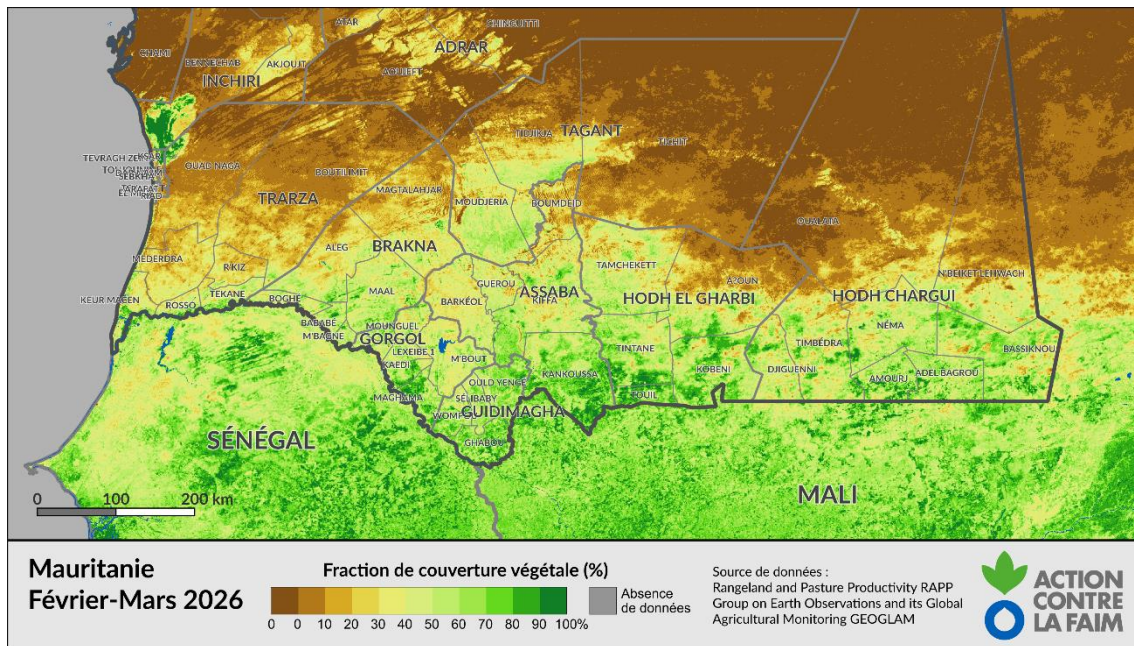


Figure 1 – Fraction de couverture végétale observée de février à mars 2026 sur la Mauritanie

En ce début de période de soudure pastorale, les zones pastorales suivies disposent globalement de ressources en pâturage jugées moyennes à suffisantes, malgré de légères dégradations observées par endroits (Figure 3).

Dans la Wilaya du Hodh Chargui, une bonne couverture végétale est observée en cette période, notamment dans les zones de Bassiknou, Nbeïkat Lahwach, Adel Bagrou et Amourj. En revanche, dans la wilaya du Hodh Gharbi, la situation est plus mitigée, avec des zones déficitaires localisées dans la partie nord, tandis que les parties ouest et sud présentent un état globalement satisfaisant.

Au niveau d'Assaba, la partie nord de Kiffa, s'étendant jusqu'à Boumeïd et Guerrou, dispose d'une couverture végétale relativement bonne, comme l'illustre la Figure 2. Cependant, dans le centre de la zone de Kiffa ainsi qu'à Kankossa, quelques zones déficitaires restent observables.

À l'instar de l'Assaba, la Wilaya du Guidimakha affiche une situation relativement satisfaisante, avec une bonne couverture observée à Ould Yengé, Sélibaby et Wompou, bien que des insuffisances localisées persistent dans la zone de Khabou au sud. De même au Gorgol avec une couverture relativement bonne, portée par la disponibilité des ressources en pâturages dans les zones stratégiques comme El Atf, Lexeiba, Maghama et à Foug Gleita.

Dans le Brakna, les zones de Tichotten, Ari Hara et M'bidan (moughataa de Mall) présentent une appréciation positive comparable à celle de la période précédente mais avec plusieurs poches déficitaires par endroits. Cette situation risque de s'empirer dans les mois à venir avec l'installation de la soudure. Selon les observations terrains, bon nombre d'éleveurs se sont dirigés en direction du sud à la quête d'une meilleure situation pastorale.

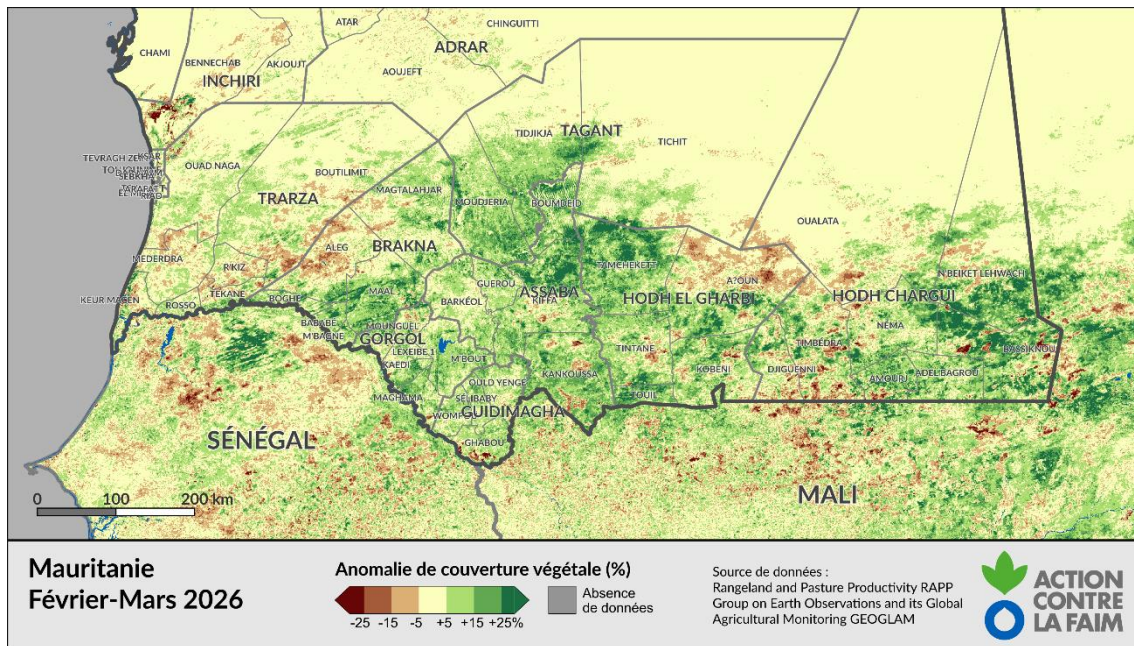


Figure 2 - Anomalie de couverture végétale observée de février à mars 2026 sur la Mauritanie

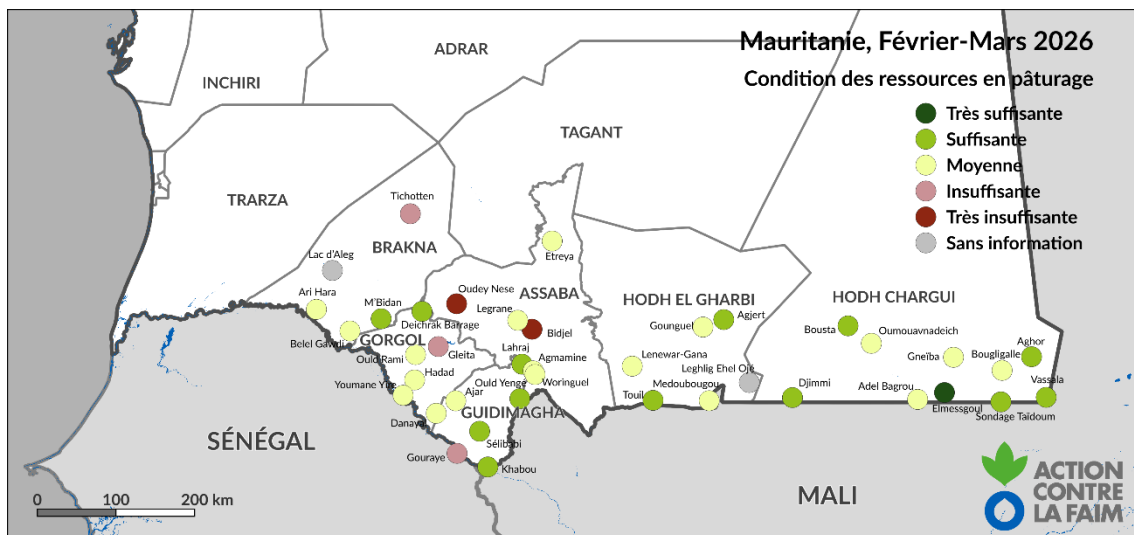


Figure 3 - Situation des ressources en pâturage observée de février à mars 2026 en Mauritanie

Selon les observations formulées par les sentinelles pastorales des zones suivies, une appréciation moyenne à suffisante des ressources en pâturage reste globalement observée comme l'indique la Figure 3.

Au Hodh Chargui, une disponibilité en pâturage satisfaisante est rapportée dans les zones pastorales d'Aghor, Vassala et d'Elmessghoul (Adel bagrou), à Boustia ainsi qu'à Djimmi relevant de la commune de Mabrouk dans moughataa de Djigueni. En revanche, une appréciation moyenne reste visible dans les zones pastorales de Gneïba, Oumavnadeich, Boulegale et Adelbagrou.

La situation pastorale de la Wilaya de Hodh El Gharbi, qui est frontalière au Hodh Chargui demeure comparable à celle de cette dernière. Les conditions pastorales sont jugées bonnes à Agjert (moughataa d'Aïoun) et à Twil plus au sud, à proximité de la frontière, tandis qu'elles demeurent moyennes dans les zones de Gounguel, Lenewar-Gana et à Touil.



Modibougou. En Assaba, la situation pastorale est décrite globalement moyenne avec des situations déficitaires déjà signalé à Bidjel (commune de Kourdjel) et à Oudey Nèse à Barkéol. Selon les sentinelles pastorales de ces zones, la soudure pastorale s'annonce difficile en lien avec l'interdiction de la transhumance au Mali.

Dans la Wilaya du Guidimakha, les ressources en pâturages sont relativement bien appréciées dans l'espace composé de Lahraj, Ould Yengé mais aussi de Sélibaby et Khabou. En revanche, elles restent moyennes à Ajar tandis que la zone de Gouraye indique une situation déficitaire. Au Gorgol, les conditions pastorales restent similaires à celles du Guidimakha comme le montre la Figure 3, avec des zones déficitaires dans les zones observées dans la zone de Foum Gleïta. Cette situation décrite demeure de même au Brakna, avec des poches déficitaires signalées plus au nord à Tichotten dans la moughataa de MaghtaLahjar.

CONDITIONS D'ABREUVEMENT DU BÉTAIL

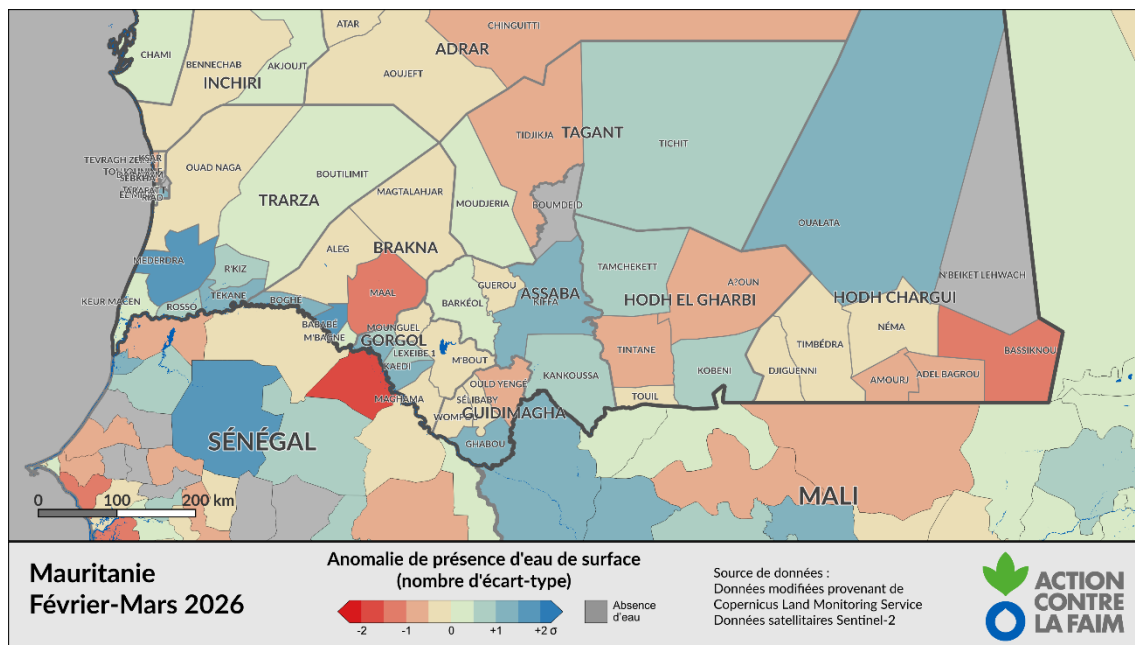


Figure 4 - Anomalie de présence d'eau de surface de février à mars 2026 sur la Mauritanie

La carte présentée à la Figure 4 illustre une vue d'ensemble des ressources en eau sur l'étendue du territoire nationale sur la période de février à mars 2026.

Globalement des zones suivies disposent de quantités adéquate de ressources en eau, toutefois marquée par des disparités. Parmi les zones présentant des anomalies négatives, figurent Ould Yengé au Guidimakha, Aïoun et Tintane au Hodh El Gharbi, ainsi qu'Amourj et Adel Bagrou au Hodh Chargui. Par ailleurs, deux zones affichent des anomalies sévères, à savoir Mall dans la Wilaya du Brakna et Bassiknou.

Dans la Wilaya du Hodh Chargui, l'appréciation des informations issues des sentinelles pastorales indique une bonne disponibilité des ressources en eau dans plusieurs localités, notamment à Boustia, El Messghoule, Djimmi et Aghor (Figure 5). En revanche, une situation moyenne est signalée à Gneïba, Adel Bagrou et Vassala, où l'abreuvement du bétail demeure principalement assuré par les puits. Cette situation similaire est observée au niveau de la Wilaya de Hodh Gharbi au niveau des zones d'Agjert et Gounguel dans la



moughataa d'Aïoun ainsi qu'à Lenewar-Gana dans la commune d'Aïn Farba à Tintane. Toutefois, une appréciation moyenne est observée dans les zones de Modibougou et à Touil.

Au niveau d'Assaba, la situation en ce début de soudure reste comparable à celle du Hodh El Gharbi, avec une bonne appréciation dans les zones d'Etreyra (Boumdéïd), Legrane, Agmamine et Woringuel (Hamoud). De même, le Guidimakha et le Gorgol affichent une disponibilité suffisante des ressources pastorales dans les zones suivies, comme lors de la [période précédente](#).

Au Brakna, les zones pastorales de M'bidan et Belel Gawdi à M'bagne présentent une disponibilité satisfaisante, tandis qu'une situation moyenne est relevée à Tichotten, dans la commune de Maghta Lahjar.

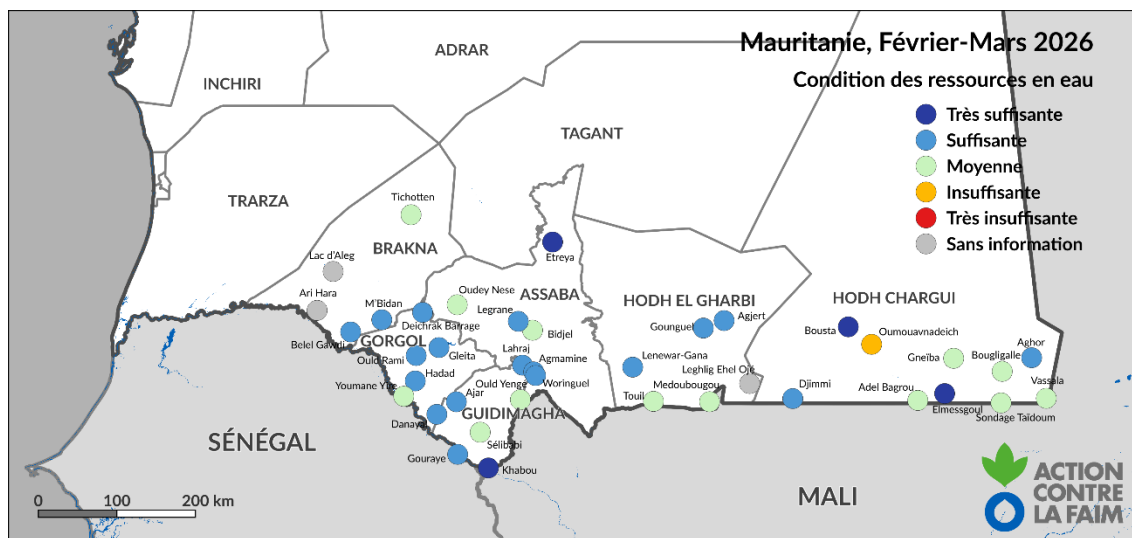


Figure 5 - Disponibilité des ressources en eau rapportée de février à mars 2026 en Mauritanie

Au cours de cette période, l'abreuvement du bétail repose essentiellement sur les puits et les forages, les mares ainsi que la catégorie Lacs et fleuves (Figure 6), confirmant la structure habituelle des sources d'eau utilisées.

Dans les deux Hodhs qui sont frontalières, les puits et les forages demeurent les principales sources mobilisées sur une grande partie des zones pastorales en ce début de soudure pastorale comme illustre la Figure 6. De même en Assaba les puits et les forages demeurent les plus sollicités en cas d'abreuvement du bétail.

Au Guidimakha, comme lors de la [période précédente](#), les principales sources d'abreuvement restent dominées par les puits et les mares bien que le niveau ait considérablement baissé. Le fleuve demeure une source importante d'abreuvement dans les localités situées le long de son cours, telles que Khabou et Gouraye.

De l'avis des sentinelles pastorales, la situation des ressources en eau reste globalement satisfaisante au Gorgol. Les principales sources restent dominées par la catégorie Fleuves/Lacs/barrages dans les zones pastorales de Youman Yiré, Ould Rami et Deichrak barrage. En revanche, le recours aux puits et les forages sont signalés dans les zones de Foum Gleïta. Ainsi, dans la zone de Danayal située plus au sud, bien que le fleuve soit la principale source d'eau, une partie des éleveurs installés loin de celui-ci, font recours aux puisards pour assurer l'abreuvement de leurs bétails. Dans la même dynamique, les zones

d'Ari Hara, de M'Bidan et de Tichotten au Brakna, les principales sources d'abreuvement restent les puits et les forages, tandis que le fleuve est principalement utilisé à Belel Gawdi, dans la moughataa de M'Bagne.

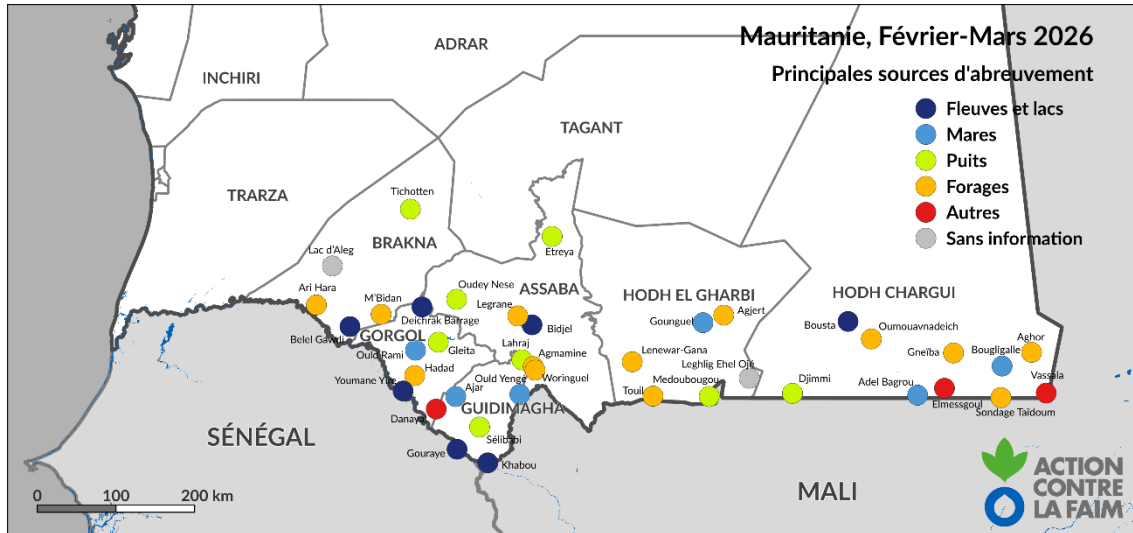


Figure 6 – Principales sources d'abreuvement du bétail utilisées de février à mars 2026 en Mauritanie

CONCENTRATION ET MOUVEMENTS DE BÉTAIL

Comme la période précédente, une forte concentration de bétail est observée au niveau des sites de surveillance pastorales stratégiques notamment celles de la bande frontalière comme l'illustre la Figure 6.

Selon les informations recueillies, elle serait liée en partie par l'interdiction de la transhumance vers le Mali voisin. Tout au long de la période, des mouvements successifs de troupeaux ont été observés, des zones du nord vers les zones pastorales stratégiques, à la recherche de meilleures conditions de pâturage.

Au Hodh Chargui, la forte concentration de bétail est observable au niveau des zones de la bande frontalière à Vassala, Aghor (commune de Megve), El messghoule et Djigueni ainsi qu'à Boussta à Timbedra.

Dans la Wilaya du Hodh El Gharbi, on observe une forte concentration de bétail dans la zone d'Agjert ainsi que dans la zone de Gounguel, relevant de la commune de Beneamane. De même, à Modibougou, non loin de la frontière, selon la sentinelle de la zone, une part importante du cheptel présent appartiendrait à des éleveurs réfugiés.

Contrairement au Hodh El Gharbi, la Wilaya de l'Assaba présente globalement une concentration moyenne de bétail au niveau des zones pastorales. En revanche, la forte concentration de bétail est observée dans la zone d'Agmamine, relevant de la commune de Kankossa. Dans la zone de Woringuel à Hamoud, des départs massifs de troupeaux sont signalés en direction du sud en quête d'une meilleure situation pastorale. Par conséquent, cette situation observée en Assaba est similaire à celle du Gorgol, comme le montre la figure 7.

Au Guidimakha, la forte concentration de bétail reste localisée dans les zones d'Ould Yengé et de Khabou, situées sur la bande frontalière mais aussi dans la zone d'Ajar qui



continue d'enregistrer des arrivées massives de troupeaux en provenance de l'Assaba et du Gorgol.

Concernant le Brakna, des départs massifs de troupeaux, composés de bovins et d'ovins, sont observés au cours de cette période en direction du sud de la Wilaya ainsi que vers le Gorgol. Néanmoins, la concentration de bétail reste globalement estimée à un niveau moyen, à l'exception de la zone de M'Bidan, dans la moughataa de M'Bagne.

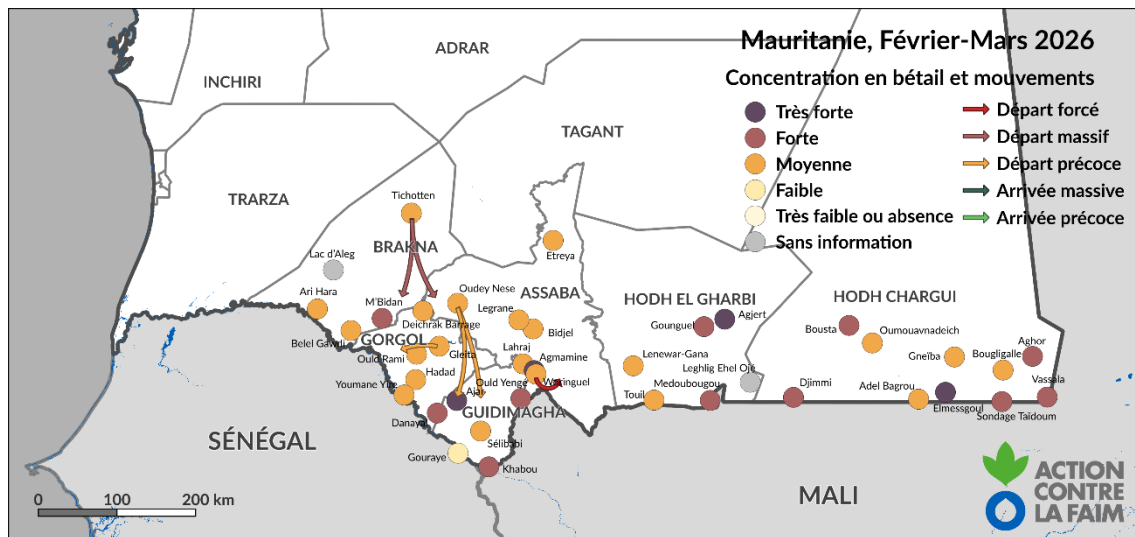


Figure 7 – Concentration et mouvements du bétail observés de février à mars 2026 sur la Mauritanie

En cette période de début de soudure pastorale, les éleveurs font face une situation exceptionnelle et inhabituelle, en raison de la fermeture des frontières avec le Mali. Cette situation particulière entraîne une forte concentration du bétail dans zones pastorales stratégiques, accentuant la pression sur des ressources pastorales déjà fragiles. Elle engendre également des enjeux à la fois environnementaux, notamment la dégradation des pâturages et la surexploitation des points d'eau, ainsi que des problèmes socio-économiques, tels que l'augmentation des conflits d'usage et la fragilisation des moyens de subsistance des communautés pastorales.

À cela s'ajoute le nombre considérable de têtes de bétail appartenant aux réfugiés venus du Mali, déplacés pour des raisons sécuritaires, ce qui accentue encore davantage la pression sur les ressources pastorales. Face à une telle situation, la soudure pastorale s'annonce précoce, particulièrement longue et difficile.

ÉTAT D'EMBOINPOINT ET DE SANTÉ DES ANIMAUX

Comme lors de la période précédente, l'état d'embonpoint du cheptel pour la période de février à mars 2026 a été globalement jugé passable au niveau des sites de surveillance pastorale (Figure 8) malgré l'amenuisement des ressources pastorales.

Dans la Wilaya du Hodh Chargui, l'état d'embonpoint des gros ruminants restent bien apprécié dans les zones d'Aghor, Bousa, Djimmi et Adelbagrou. Une situation moyenne est relevée à Oumouavnadeich Gneïba, Bouglegale, Sondage Teïdoume et Elmessghoule.

Au Hodh El Gharbi voisin, la tendance reste mitigée avec des cas médiocres dans les zones de Gounguel et Lenewar ainsi que des cas critique à Agjert. Néanmoins, une appréciation passable demeure dans les zones de Touil et Modibougou non loin de la



bande frontalière. En Assaba, l'état d'embonpoint des animaux se maintient de façon globale comme illustre la Figure 8 avec quelques cas médiocres à Oudey Nèse à Barkéol et à Bidjel relevant de la commune de kourdjel.

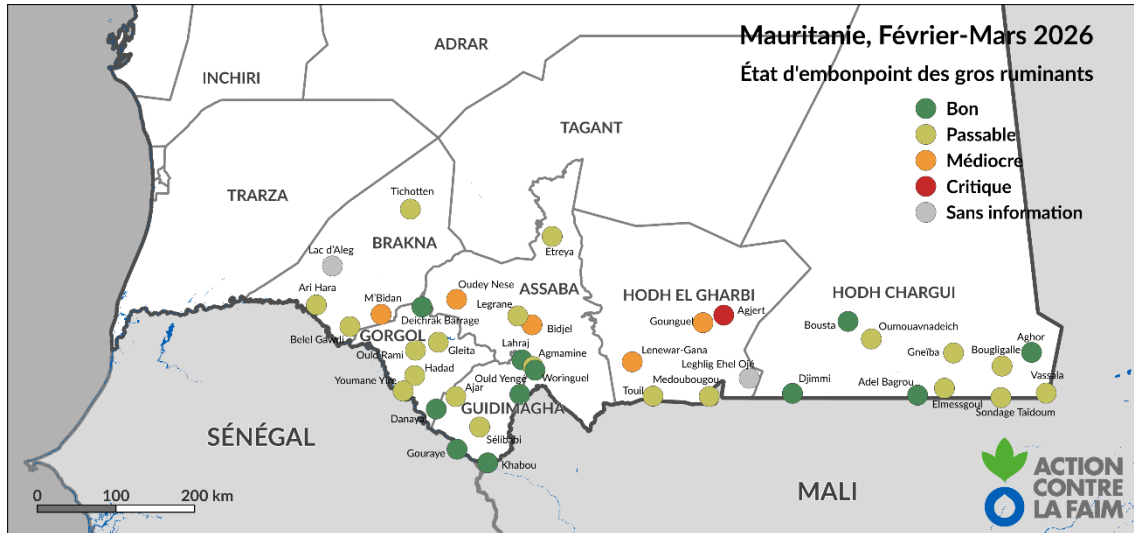


Figure 8 – État d'embonpoint des gros ruminants observé de février à mars 2026 en Mauritanie

Au Guidimakha et au Gorgol qui sont frontalières, observent une bonne appréciation de l'état d'embonpoint des gros ruminants. A l'inverse au Brakna, une appréciation favorable est relevée à Tichotten à MaghtaLahjar, Ari Hara et Belel Gawdi. Néanmoins, des cas médiocres commencent à être visible dans la zone de M'bidan.

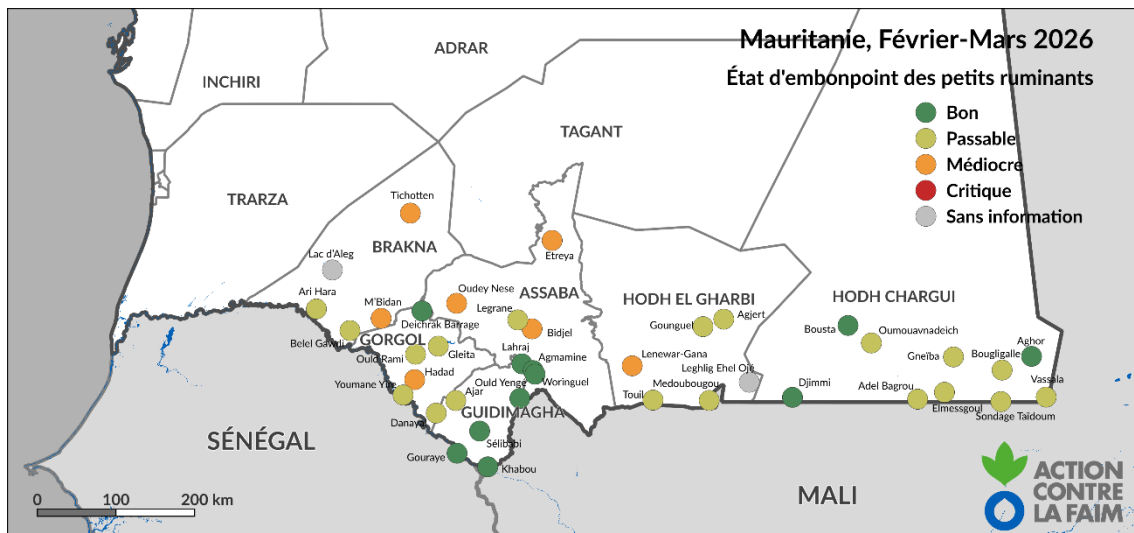


Figure 9 – État d'embonpoint des petits ruminants observé de février à mars 2026 en Mauritanie

Comme lors de la période précédente, l'état d'embonpoint des petits ruminants reste globalement passable dans les sites suivis (Figure 9).

Chez les petits ruminants, les informations recueillies tout au long de la période indiquent que l'état d'embonpoint s'est maintenu dans les Wilayas du Hodh Chargui et du Guidimakha. Au Hodh El Gharbi, la situation est relativement passable, avec toutefois quelques cas médiocres signalés dans la zone de Lenewar-Gana.



De même qu'en Assaba, des cas médiocres de l'état d'embonpoint sont visibles dans les zones d'Etreya à Boumdeïd, à Oudey Nèse à Barkéol et à Bidjel à kourdjel. Au Gorgol, la situation est globalement bien appréciée dans les zones pastorales suivies, à l'exception de Hadad, où des cas d'état d'embonpoint médiocre sont déjà observés.

Concernant le Brakna, on observe une situation similaire à celle du Gorgol avec des cas médiocres visible à Tichotten et à M'bidan tandis qu'elle demeure appréciée de façon satisfaisante dans les zones d'Ari Hara et M'bidan plus au Sud.

Tout au long de cette période, des cas suspects de maladies animales ont été relevés au niveau des sites de surveillance pastorale (Figure 10).

Dans la Wilaya du Hodh Chargui, des cas suspects de parasitose sont relevés dans la zone de Sondage Teïdoume.

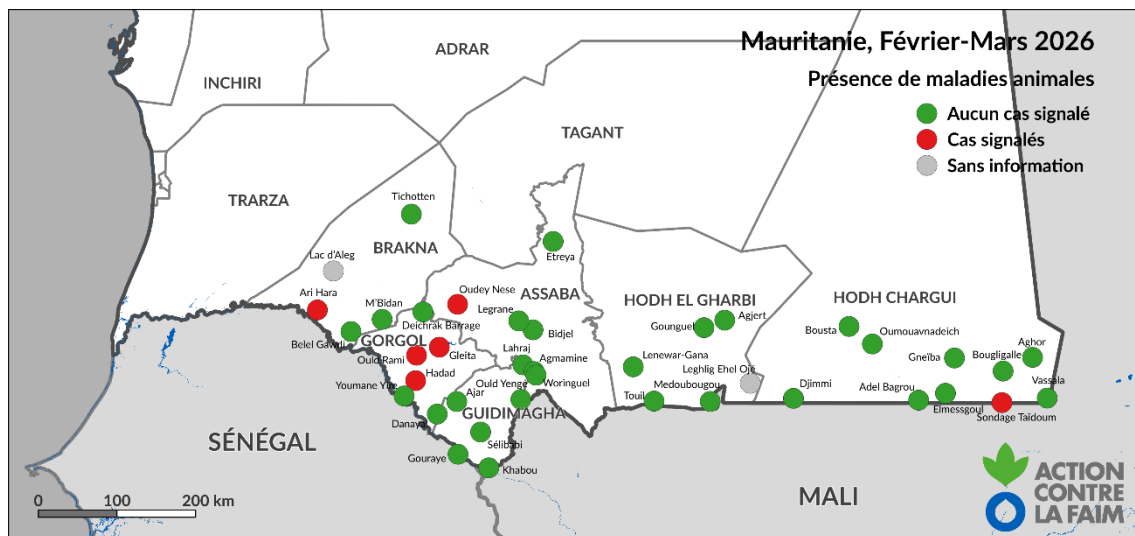


Figure 10 - Présence de maladie animale rapportée de février à mars 2026 en Mauritanie

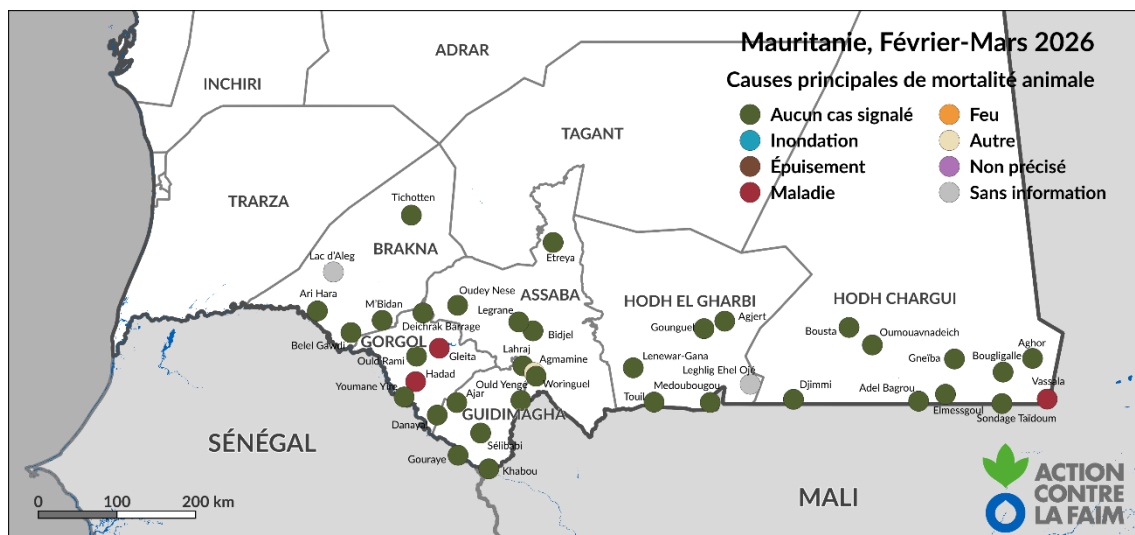


Figure 11 - Cause de mortalité animale rapportée de février à mars 2026 en Mauritanie

Au Gorgol, les sentinelles pastorales évoquent des cas de suspicions d'avitaminoses et de parasitoses à Foum Gleïta et à Deichrak barrage. En revanche des cas de peste des petits ruminants sont signalés dans la zone de Hadad ainsi que des cas de clavelée à Lexeiba.



Au Brakna, les cas de maladies animales signalés dans la zone d'Ari Hara présentent des symptômes tels que des lésions cutanées sur le corps selon la sentinelle pastorale.

Des cas de mortalité animale ont été signalés dans les zones pastorales de Foug Gleïta et Hadad (Gorgol), ainsi qu'à Vassala au Hodh Chargui comme l'illustre la Figure 11. De l'avis des sentinelles pastorales des zones concernées, ces cas de morts sont essentiellement dus à des maladies.

FEUX DE BROUSSE

Comme lors de la **période précédente**, des cas de feux de brousse ont été signalés dans certaines zones pastorales suivies, occasionnant la destruction de vastes superficies de pâturages, devenus de plus en plus rares.

Au Hodh Gharbi, globalement 58 cas de feux de brousse ont été recensés depuis la fin de l'hivernage au niveau de la Wilaya selon la DREDD. Le cumul total de superficie brûlée est estimé à 219,453 km² dont une grande partie dans la moughataa de Kobenni avec 187,04 km² de surface brûlée.

La zone de Bassiknou qui connaît des cas récurrents de feux de brousse a enregistré depuis la fin de l'hivernage 36 cas de feux de brousse pour un cumul de superficie brûlée de 726,30 km² selon les données de la Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable (DREDD). De même pour les Wilayas du Gorgol et du Brakna, aucun cas de feux de brousse n'a été signalé par les sentinelles pastorales tout au long de la période.

Au Guidimakha, plusieurs cas de feux de brousse ont été observés dans les zones pastorales d'Ajar et de Khabou plus au sud sur la bande frontalière.

En Assaba, des cas de feux de brousse ont été signalés dans les zones pastorales de Bidjel, Agmamine et Woringuel, comme illustré à la Figure 13. Cependant, la DREDD signale que 42 cas de feux de brousse ont été enregistrés depuis la fin de l'hivernage, pour une superficie totale brûlée estimée à 206,982 km².

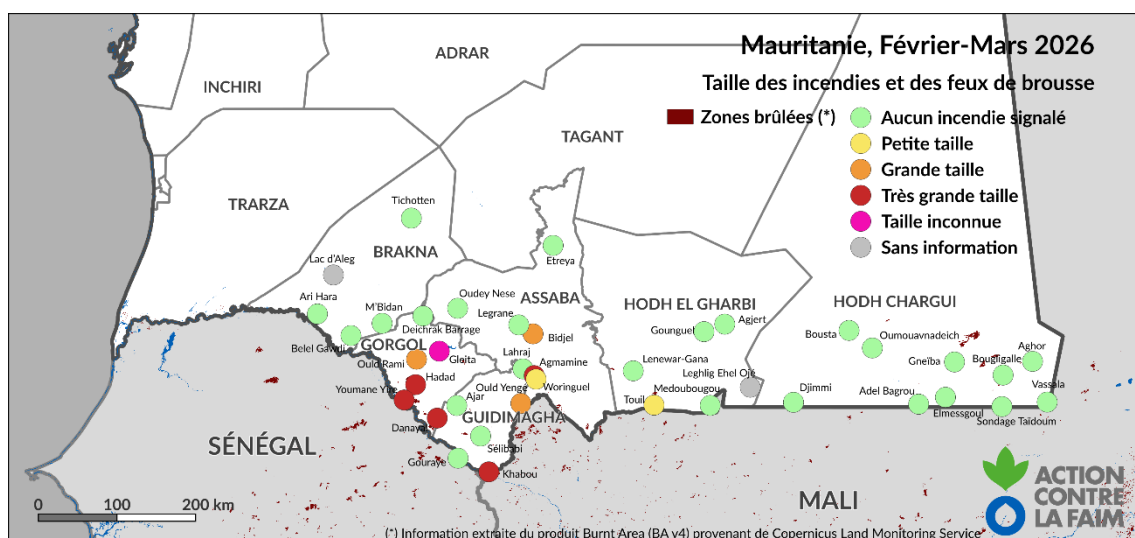


Figure 12 - Feux de brousse signalés pour la période de février à mars 2026 en Mauritanie



VOL DE BÉTAIL, CONFLITS ET INSÉCURITÉ

Au cours de cette période, des cas de vols de bétail sont signalés au niveau de certaines pastorales comme illustre la Figure 13.

Dans la région du Hodh El Gharbi, des cas de vol ont été signalés dans la zone d'Agjert, portant sur plusieurs têtes de petits ruminants ainsi que des ânes. Selon la sentinelle, les propriétaires des animaux disparus sont toujours à leur recherche.

Au niveau des zones de Modibougou et Touil, situées non loin de la frontière avec le Mali, plusieurs têtes de petits ruminants ainsi que des sept ânes ont été déclarés volés au cours de cette période. En Assaba, plusieurs éleveurs ont été victimes de vols de bétail dans la zone de Bidjel. Selon la sentinelle, le bilan fait état de vingt-trois bovins et six chameaux déclarés volés.

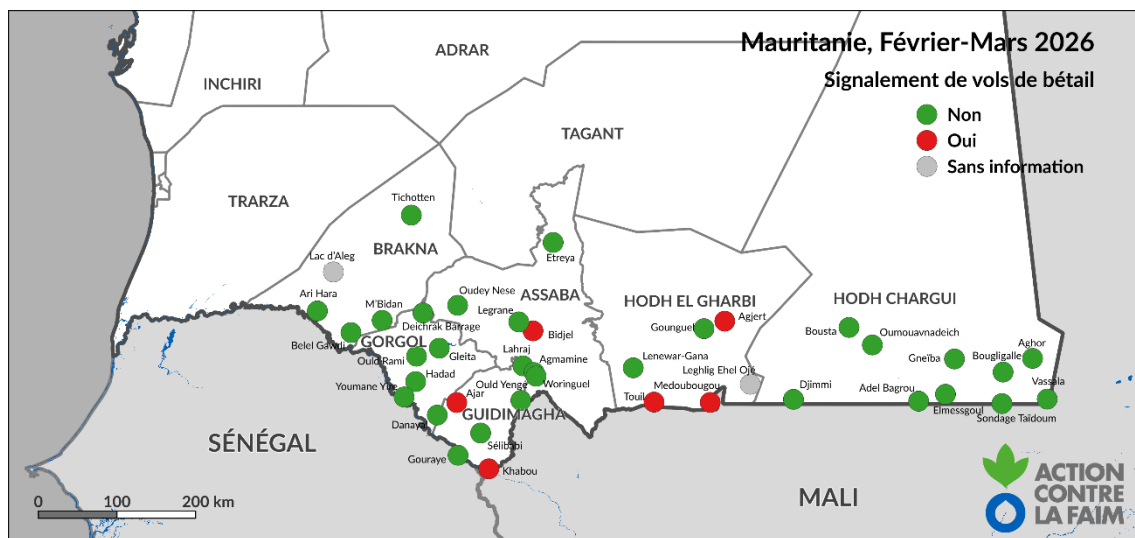


Figure 13 - Vols de bétail rapportés pour la période de février à mars 2026 en Mauritanie

Dans la wilaya du Guidimakha, la zone d'Ajar continue de faire face à des vols de bétail. Le dernier incident en date concerne le vol de deux têtes de caprins. De même à Khabou, une vache âgée de cinq ans a été signalée disparue. Les recherches menées jusqu'à présent n'ont donné aucun résultat.

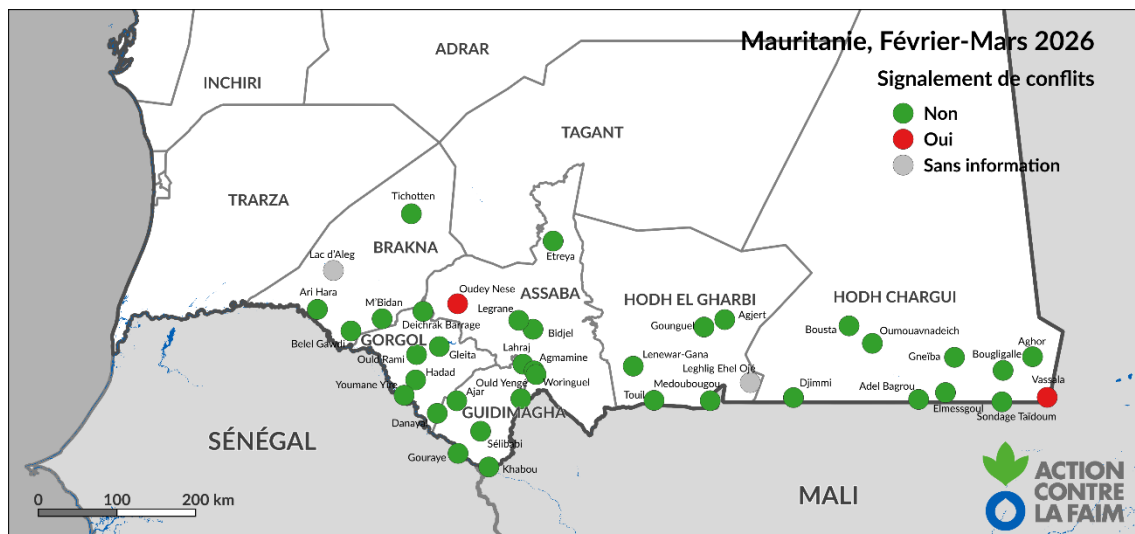


Figure 14 - Conflits signalés pour la période de février à mars 2026 en Mauritanie



En ce début de soudure pastorale, la compétition à l'accès à ces ressources demeure une source de tensions. Ainsi, au niveau d'Oudey Nèse, dans la commune de Barkéol, des tensions sont observées autour des points d'eau ainsi que des réserves pastorales. À Vassala, plus précisément dans la localité de Kervi, qui accueille un nombre important de réfugiés, des tensions persistantes sont signalées entre les communautés autour des points d'eau.

ACCÈS AUX MARCHÉS, APPUI AU SECTEUR PASTORAL, DISPONIBILITÉ EN ALIMENT POUR BÉTAIL

Durant toute la période, quelques actions d'aide ont été observées dans plusieurs zones pastorales. Il s'agit plus particulièrement de la campagne nationale de vaccination durant le mois de février qui a pris fin au cours du mois d'avril 2026.

Dans la wilaya du Hodh Chargui, la campagne a été menée dans les zones pastorales suivies de Vassala, Adel bagrou, Bousta et Djimmi. Cependant dans la zone d'Adel Bagrou, le partenaire ENABEL a mis en service un magasin destiné à la vente subventionnée d'aliments pour bétail et de blé en grains au profit des populations pastorales. Selon la sentinelle pastorale, ce magasin demeure pleinement opérationnel. De même au Hodh Gharbi, la campagne de vaccination s'est poursuivie durant tout le mois de février dans la Commune d'Aïoun et ses environs ainsi qu'à Lenewar-Gana et à Touil.

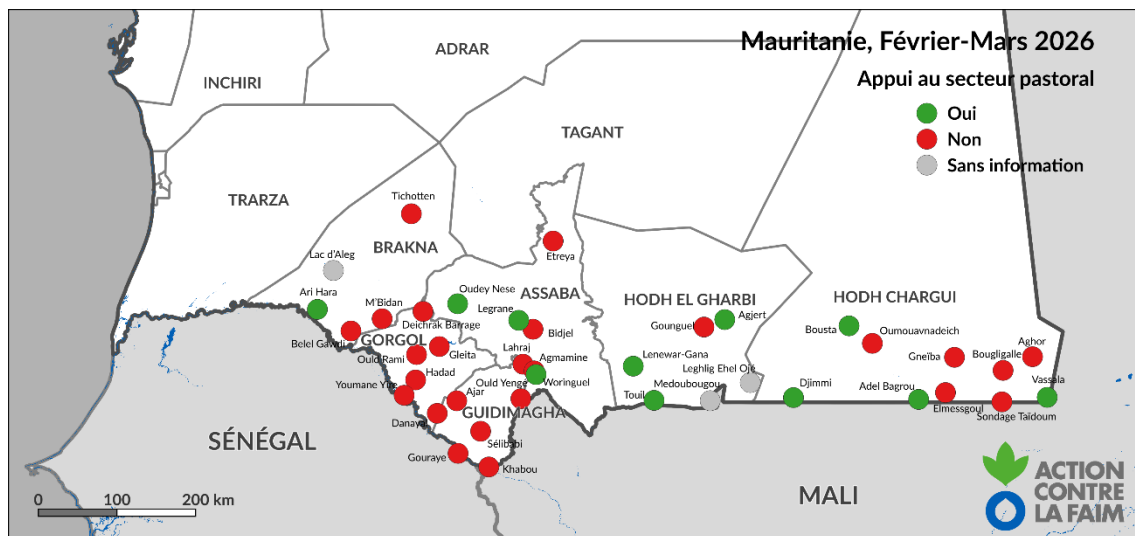


Figure 15 – Zones d'appui au secteur pastoral de février à mars 2026 en Mauritanie

En Assaba cette action s'est poursuivie également durant le mois de février à Oudey Nèse (Barkéol), à Legrane (Kiffa) ainsi qu'à Woringuel relevant de la commune de Hamoud. Dans la Wilaya du Brakna, la campagne de vaccination, arrivée à son terme, a permis de vacciner récemment les troupeaux de la zone d'Ari Hara durant le mois de février.

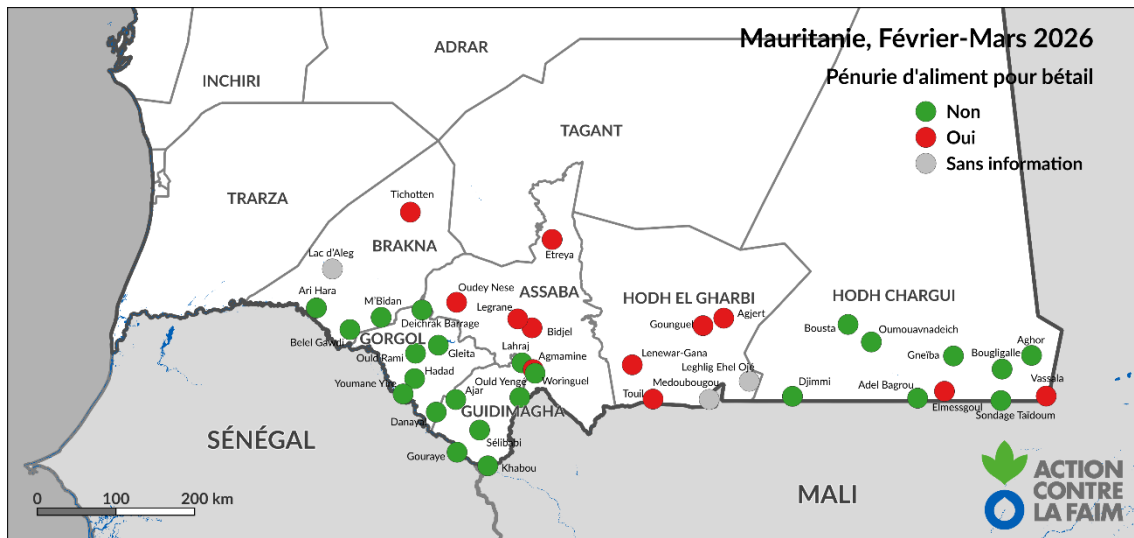


Figure 16 – Pénurie d'aliment pour bétail signalée de février à mars 2026 en Mauritanie

En cette période début de soudure pastorale, une pénurie d'aliments pour le bétail a été relevée dans plusieurs zones pastorales (Figure 16), notamment à El Messghoule et dans la localité de Kleive (commune de Vassala). De même dans la Wilaya de Hodh Gharbi, la pénurie d'aliment de bétail est signalée dans les zones pastorales d'Agjert, Gounguel, Lenewar-Gana ainsi qu'à Touil. Au Brakna, la zone de Tichotten relevant de la commune de Maghtalahjar fait aussi état d'une pénurie d'aliment de bétail comme illustre la Figure 16. De l'avis des sentinelles pastorales cette pénurie ne concerne pas les marchés principaux.

SITUATION DES MARCHÉS

PRIX SUR LES MARCHÉS À BÉTAIL ET DE PRODUITS AGRICOLES

Le Tableau 1 indique les prix moyens des petits ruminants, du riz local, du mil, du sorgho, du blé et l'aliment pour bétail au cours de la période de février à mars 2026 au niveau des sites de surveillance pastorale.

Tableau 1 – Prix en MRU de marché et termes de l'échange relevés de février à mars 2026 en Mauritanie

Wilaya	Moughataa	Zone	Caprin	Ovin	Riz	Mil	Sorgho	Blé	Alim. bétail	Termes échange Caprin mâle		
			Mâle	Mâle						Mil	Sorgho	
			MRU/tête		MRU/kg						kg/tête	
Assaba	Barkéol	Oudey Nese	3 400	6 000	35.0	25.0	25.0	20.0	20.0	136	136	
	Boumeïd	Etreyia	4 500	6 500		22.0	22.0	14.0	21.0	205	205	
	Kankossa	Woringuel		3 500	3 650	35.0	40.0	75.0		15.0	88	47
		Agmamine		3 450	4 500	35.0	25.0	25.0	20.0	20.0	138	138
	Kiffa	Bidjel		6 200	7 500	35.0	25.0	45.0	22.5	25.0	248	138
		Legrane		4 500	7 000	40.0	50.0	60.0	20.0	20.0	90	75
Brakna	Boghé	Ari Hara	3 450	4 600	30.0	30.0	25.0	16.0	20.0	115	138	
	M'Bagne	M'bagne	2 750	3 350	30.0	25.0	30.0	15.0	15.0	110	92	
	Maal	M'Bidan	3 000	5 000	30.0	25.0	50.0	20.0	15.0	120	60	
	Magtalahjar	Tichotten	3 500	5 300	35.0	25.0	50.0	20.0	15.0	140	70	



BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE
DE LA MAURITANIE
N°38 / FÉVRIER-MARS 2026



Wilaya	Moughataa	Zone	Caprin	Ovin	Riz	Mil	Sorgho	Blé	Alim. bétail	Termes échange Caprin mâle		
			Mâle	Mâle						Mil	Sorgho	
			MRU/tête								kg/tête	
Gorgol	Kaedi	Tifonde Civé	2 400	4 500	30.0	32.0	34.0	15.0	15.0	75	71	
	Lexeibe 1	Ould Rami	4 000	5 000	32.0	35.0	30.0	28.5	20.0	114	133	
	M'Bout	Foum Gleita	3 200	6 000	35.0	35.0	35.0	15.0	15.0	91	91	
	Maghama	Magama		2 800	4 750	35.0	25.0	25.0	27.5	15.0	112	112
		Touel, Maghama		2 500	4 500	30.0	40.0	45.0	30.0	20.0	63	56
	Mounguel	Deichrak barrage		2 800	5 000	28.0	37.0	37.0	15.0	11.0	76	76
Guidi-magha	Ghabou	Khabou	3 500	5 500	30.0	40.0	30.0	30.0	30.0	88	117	
		Gouraye	2 700	4 750	30.0	20.0	20.0	15.0	20.0	135	135	
	Ould Yengé	Lahraj	3 500	6 700	35.0	35.0	20.0	20.0	20.0	100	175	
		Ould Yengé		2 950	3 900	31.0	53.0	23.0	17.0	20.0	56	128
	Sélibaby	Sélibabi	3 000	6 000	30.0	25.0	20.0	20.0	20.0	120	150	
	Wompou	Ajar	3 500	6 000	40.0	25.0	27.5	25.0	18.0	140	127	
Hodh El Chargui	Adel Bagrou	Adel Bagrou	3 800	5 400	47.5	30.0	50.0	20.0	25.0	127	76	
		Elmessgoul	5 000	6 000	65.0	44.5	33.0	33.0	39.0	112	152	
	Bassiknou	Bougligalle			35.0	40.0	35.0	35.0	25.0			
		Gneïba	2 600	4 800	40.0	20.0	25.0	20.0	20.0	130	104	
		Aghor	4 500	5 500	40.0	12.0	40.0	16.0	16.5	375	113	
	Bassiknou	Sondage Taïdoum	5 000	6 000	40.0	36.5	35.0	36.5	40.0	137	143	
		Vassala	5 500	7 000	40.0	35.0	50.0	20.0	35.0	157	110	
	Djiguenni	Djiguenni	3 200	6 800	35.0	15.0		16.0	15.0	213		
	Néma	Oum Avnadech	4 000	4 000	40.0	30.0	32.5	20.0	20.0	133	123	
Timbédra	Bousta	1 900	4 500	40.0	30.0		25.0	25.0	63			
Hodh El Gharbi	Aïoun	Agjert	2 600	4 400	40.0	20.0		20.0	20.0	130		
		Gounguel	3 700	6 000	40.0	30.0	30.0	15.0	15.0	123	123	
	Tintane	Lenewar-Gana	3 500	6 000	30.0	20.0	20.0	20.0	30.0	175	175	
	Touil	Touil	4 000	6 500	20.0	15.0	23.0	18.0	25.0	267	174	

Source : Réseau de sentinelles pastorales

Le prix moyen des caprins mâles par tête indique des variations à la hausse dans les différentes zones pastorales suivies. Ainsi, au cours de cette période, une hausse de +3% est enregistrée au Guidimakha et de +15% dans les wilayas du Gorgol et du Brakna (Tableau 1). En revanche, une légère baisse de 1% est observée au Hodh Chargui. Durant cette période, le prix moyen d'un caprin a atteint 4 258 MRU en Assaba et 3 450 MRU au Hodh El Gharbi. Les sentinelles pastorales indiquent que ces prix demeurent supérieurs à la moyenne saisonnière observée pour cette catégorie d'animaux.

En comparaison avec la [même période de l'année précédente](#), les prix enregistrent une hausse significative de +19% au Gorgol et de +29% au Hodh Chargui. Par ailleurs, cette augmentation est encore plus marquée au Brakna et au Guidimakha, où elle varie entre 33% et 39%.



Tableau 2 - Évolution du prix des caprins

Wilaya	Prix Caprin Mâle Fév.-Mars 2026 (MRU/tête)	Prix Caprin Mâle Déc. 2025 - Jan. 2026 (MRU/tête)	Variation (%)	Prix Caprin Mâle Fév.-Mars 2025 (MRU/tête)	Variation (%)
Assaba	4 258				
Brakna	3 175	2 750	+15	2 390	+33
Guidimakha	3 192	3 088	+3	2 300	+39
Gorgol	2 950	2 560	+15	2 492	+18
Hodh El Chargui	3 944	3 978	-1	3 050	+29
Hodh El Gharbi	3 450				
Ensemble Wilayas	3 554	3 270	+9	2 641	+35

Source : Réseau de sentinelles pastorales

A l'image des caprins, une augmentation du prix moyen des ovins mâles est observée par rapport à la **période précédente** (Tableau 3). Les augmentations sont de +4% au Brakna, +7% au Hodh Chargui et +8% dans les Wilayas du Guidimakha et du Gorgol. De même, dans les zones pastorales de l'Assaba et du Hodh El Gharbi, les prix des ovins sont jugés élevés par rapport aux niveaux habituellement observés.

En faisant la comparaison avec les prix de la même **période que l'année précédente**, les tendances indiquent des hausses considérables au niveau des zones suivies. Ainsi, on note +16% Gorgol, +24% au Hodh Chargui, +27% au Guidimakha et +28 au Brakna.

Tableau 3 - Évolution du prix des ovins

Wilaya	Prix Ovin Mâle Fév.-Mars 2026 (MRU/tête)	Prix Ovin Mâle Déc. 2025 - Jan. 2026 (MRU/tête)	Variation (%)	Prix Ovin Mâle Fév.-Mars 2025 (MRU/tête)	Variation (%)
Assaba	5 858				
Brakna	4 563	4 388	+4	3 575	+28
Guidimakha	5 475	5 063	+8	4 325	+27
Gorgol	4 958	4 600	+8	4 258	+16
Hodh El Chargui	5 556	5 189	+7	4 488	+24
Hodh El Gharbi	5 725				
Ensemble Wilayas	5 397	4 900	+10	4 230	+28

Source : Réseau de sentinelles pastorales

De l'avis des sentinelles pastorales, une hausse généralisée des prix des animaux est observée notamment chez les petits ruminants. Une situation qui suscite des inquiétudes chez les acteurs du secteur à quelques semaines de la fête de Tabaski ou Aïd Adha, également appelée fête du mouton, un rendez-vous crucial pour le secteur autant que pour les consommateurs.

En ce qui concerne le prix du riz local, comme les autres denrées alimentaires, malgré de légères variations, comme l'illustre le tableau 4. Ainsi, on note une baisse de -2% au Brakna et -5% au Hodh El Chargui tandis qu'une hausse de +1% au Guidimakha et à Hodh Chargui. Selon les sentinelles pastorales, le prix du riz demeure globalement stable par rapport au niveau habituel. Les légères variations observées pourraient s'expliquer principalement par des différences de qualité.

Par rapport à l'année précédente à la même période, une baisse des prix est constatée au Gorgol (-3 %) et au Brakna (-11 %). À l'opposé, les prix augmentent de 14 % au Hodh Chargui et restent stables au Guidimakha.



Tableau 4 - Évolution du prix du riz

Wilaya	Prix du riz Fév.-Mars 2026 (MRU/kg)	Prix du riz Déc. 2025 - Jan. 2026 (MRU/kg)	Variation (%)	Prix du riz Fév.-Mars 2025 (MRU/kg)	Variation (%)
Assaba	36.0				
Brakna	31.3	31.9	-2	35.0	-11
Guidimakha	32.7	32.5	+1	32.8	-0
Gorgol	31.7	33.2	-5	32.8	-3
Hodh El Chargui	42.3	42.0	+1	37.2	+14
Hodh El Gharbi	32.5				
Ensemble Wilayas	35.5	36.7	-3	34.9	+2

Source : Réseau de sentinelles pastorales

L'évolution des prix moyens du mil au cours de cette période met en évidence une tendance générale à la baisse dans les zones suivies, comme l'illustre le tableau 5. Des diminutions de 9% au Brakna, 10% au Guidimakha et 17% au Gorgol sont ainsi enregistrées. En revanche, une relative stabilité du prix du mil au kilogramme est observée au Hodh Chargui au cours de la période.

En faisant la comparaison avec l'année dernière à la même période l'an dernier, les prix montrent une baisse de -3% au Gorgol, -6% au Guidimakha. Cette baisse est plus considérable au Brakna avec -32%. En revanche, une hausse de +7% reste observée au niveau de la Wilaya de Hodh Chargui.

Tableau 5 - Évolution du prix du mil

Wilaya	Prix du mil Fév.-Mars 2026 (MRU/kg)	Prix du mil Déc. 2025 - Jan. 2026 (MRU/kg)	Variation (%)	Prix du mil Fév.-Mars 2025 (MRU/kg)	Variation (%)
Assaba	31.2				
Brakna	26.3	28.8	-9	38.8	-32
Guidimakha	33.0	36.7	-10	35.0	-6
Gorgol	34.0	40.8	-17	35.1	-3
Hodh El Chargui	29.3	29.2	+0	27.4	+7
Hodh El Gharbi	21.3				
Ensemble Wilayas	29.8	32.8	-9	32.7	-9

Source : Réseau de sentinelles pastorales

Au cours de cette période, le prix moyen du sorgho au kilogramme présente des variations selon les zones. Une tendance à la baisse est observée au Guidimakha (-5%) et au Gorgol (-7%), tandis qu'une hausse des prix est enregistrée au Brakna (+3%) et au Hodh Chargui (+7%). De l'avis des sentinelles pastorales cette tendance à la hausse va s'empirer avec l'épuisement des stocks paysans durant la période de soudure.

En faisant la comparaison avec les prix de l'année dernière à la même période, les tendances indiquent une baisse de -5% au Guidimakha et -24% au Brakna. Toutes fois, on note une hausse de +4% au Gorgol et +17% au Hodh Chargui.



Tableau 6 – Évolution du prix du sorgho

Wilaya	Prix du sorgho Fév.-Mars 2026 (MRU/kg)	Prix du sorgho Déc. 2025 – Jan. 2026 (MRU/kg)	Variation (%)	Prix du sorgho Fév.-Mars 2025 (MRU/kg)	Variation (%)
Assaba	42.0				
Brakna	38.8	37.5	+3	51.3	-24
Guidimakha	23.4	24.6	-5	24.8	-5
Gorgol	34.3	36.8	-7	33.2	+4
Hodh El Chargui	37.6	34.9	+7	32.2	+17
Hodh El Gharbi	24.3				
Ensemble Wilayas	34.2	34.0	+1	34.6	-1

Source : Réseau de sentinelles pastorales

A l'images des autres denrées alimentaires, celui du blé indique quelques variations au niveau des zones suivies. Ainsi, on note, une baisse de -5% au Brakna et -9% au Hodh Chargui. En revanche, une augmentation de +1% est observée au Gorgol et +11% au Guidimakha. Les sentinelles pastorales indiquent que les variations constatées durant cette période correspondent aux prix saisonniers habituels.

En faisant la comparaison avec les prix de l'année dernière à la même période, on constate une baisse de -3% au Gorgol et -5% au Brakna. Toutefois, une hausse de +7 % est observée au Hodh Chargui et de +25 % au Guidimakha.

Tableau 7 – Évolution du prix du blé

Wilaya	Prix du blé Fév.-Mars 2026 (MRU/kg)	Prix du blé Déc. 2025 – Jan. 2026 (MRU/kg)	Variation (%)	Prix du blé Fév.-Mars 2025 (MRU/kg)	Variation (%)
Assaba	19.3				
Brakna	17.8	18.8	-5	18.8	-5
Guidimakha	21.2	19.0	+11	16.9	+25
Gorgol	21.8	21.7	+1	22.6	-3
Hodh El Chargui	24.2	26.6	-9	22.6	+7
Hodh El Gharbi	18.3				
Ensemble Wilayas	21.1	23.0	-8	20.9	+1

Source : Réseau de sentinelles pastorales

Au cours de cette période, le prix moyen au kilogramme de l'aliment de bétail montre quelques variations au niveau des sites suivis. Ainsi une légère baisse de -1% est observée au Hodh Chargui et -10% au Brakna. Cependant une tendance haussière de +9% est enregistrée au Guidimakha et +13% au Gorgol. En Assaba, le prix du kilogramme s'établit autour de 20 MRU, tandis qu'au Hodh El Gharbi, il avoisine 22,5 MRU le kilogramme.

En faisant la comparaison avec les prix de l'année dernière à la même période, on observe une légère hausse de +1% au Gorgol, +9% au Guidimakha et +11% au Hodh Chargui. En revanche la situation reste stable au Brakna.

Selon les sentinelles pastorales des zones suivies, le prix de l'aliment bétail reste globalement acceptable par rapport au prix habituel malgré les variations observées, cependant une hausse est envisageable dans les mois à venir l'installation de la soudure pastorale.



Tableau 8 – Évolution du prix de l'aliment pour bétail

Wilaya	Prix aliment bétail Fév.-Mars 2026 (MRU/kg)	Prix aliment bétail Déc. 2025 – Jan. 2026 (MRU/kg)	Variation (%)	Prix aliment bétail Fév.-Mars 2025 (MRU/kg)	Variation (%)
Assaba	20.2				
Brakna	16.3	18.1	-10	16.3	0
Guidimakha	21.3	19.5	+9	19.5	+9
Gorgol	16.0	14.2	+13	15.8	+1
Hodh El Chargui	26.1	26.2	-1	23.5	+11
Hodh El Gharbi	22.5				
Ensemble Wilayas	21.1	21.0	+0	19.5	+8

Source : Réseau de sentinelles pastorales

TERMES DE L'ÉCHANGE CAPRIN CONTRE SORGHO

Au cours de la période considérée, les termes de l'échange (TDE) caprin contre sorgho présentent des variations selon les sites suivis, comme indiqué dans le Tableau 9.

Tableau 9 – Évolution des termes de l'échange caprin mâle adulte contre sorgho

Wilaya	TdE Caprin/Sorgho Fév.-Mars 2026 (MRU/kg)	TdE Caprin/Sorgho Déc. 2025 – Jan. 2026 (MRU/kg)	Variation (%)	TdE Caprin/Sorgho Fév.-Mars 2025 (MRU/kg)	Variation (%)
Assaba	101				
Brakna	82	73	+12	47	+76
Guidimakha	136	125	+9	93	+47
Gorgol	86	70	+24	75	+14
Hodh El Chargui	105	114	-8	95	+11
Hodh El Gharbi	142				
Ensemble Wilayas	104	96	+8	76	+36

Source : Réseau de sentinelles pastorales

Au Brakna, un caprin moyen s'échange contre environ 82 kg de sorgho, contre près de 86 kg au Gorgol. Ces niveaux reflètent des termes de l'échange défavorables aux éleveurs dans les deux Wilaya malgré les hausses respectives de +12% et 24% constatées par rapport à la période précédente. À l'inverse, cette tendance apparaît normale dans les Wilayas de l'Assaba (101 kg) et du Hodh Chargui (105 kg). Elle devient favorable au Guidimakha (136 kg) et très favorable au Hodh Gharbi (142 kg).

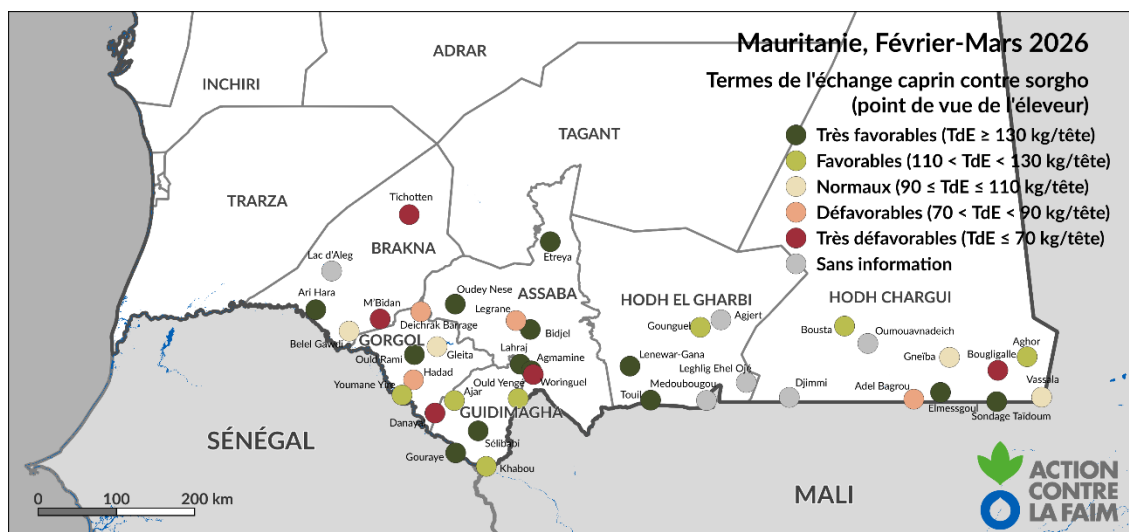


Figure 17 – Termes de l'échange caprin contre mil pour la période de février à mars 2026 sur la Mauritanie

VENTE DE FEMELLES REPRODUCTRICES

Il ressort des informations issues des sentinelles pastorales de la période écoulée que la vente de femelles reproductrices se sont poursuivis tout au long de la période comme illustre la figure 18.

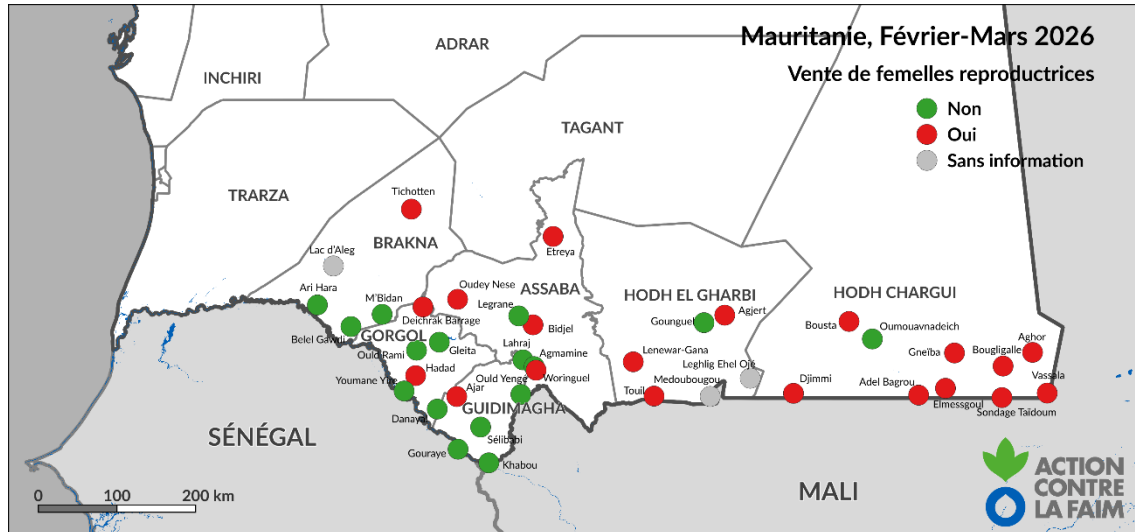


Figure 18 - Vente de femelles reproductrices observée de février à mars 2026 en Mauritanie

Ainsi, 53 % des sites ont eu recours à cette pratique. Il s'agit d'une pratique courante chez de nombreux éleveurs, les femelles vendues étant aussitôt remplacées par des sujets plus jeunes.

SITUATION DES PERSONNES RÉFUGIÉES

Tout au long de la période, les localités de la bande frontalière de la Wilaya de Hodh Chargui notamment Bassiknou, Adel bagrou et Timbedra continuent de recevoir des réfugiés en provenance du Mali. Ces nouveaux arrivants sont principalement des composés à majorités d'éleveurs dont certains viennent avec un nombre important de têtes bétails.

Une telle situation expose les zones concernées à une pression accrue sur les ressources pastorales ainsi que sur les services sociaux de base, augmentant ainsi les risques de tensions. Il est donc impératif de mettre en œuvre des interventions d'urgence afin de renforcer la résilience des communautés dans ces zones.

De l'avis des sentinelles pastorales, les nouveaux arrivants de cette période sont installés dans la zone de Kervi à Vassala, Sondage Teïdoume.

Par conséquent, la forte concentration de bétail appartenant aux réfugiés est observable à Adel bagrou, Boulegale, Sondage Teïdoume, Vassala dans la Wilaya de Hodh Chargui (Figure 19).

Dans la Wilaya du Hodh El Gharbi, le bétail des réfugiés est principalement installé dans la zone pastorale de Touil, située le long de la bande frontalière.

Selon les points focaux de veille humanitaire d'Action contre la Faim 3 922 réfugiés dont 1 868 hommes et 2 054 femmes sont arrivés dans les zones de Vassala et de Megvé, relevant de la moughataa de Bassiknou au cours de cette période (Figure 20).

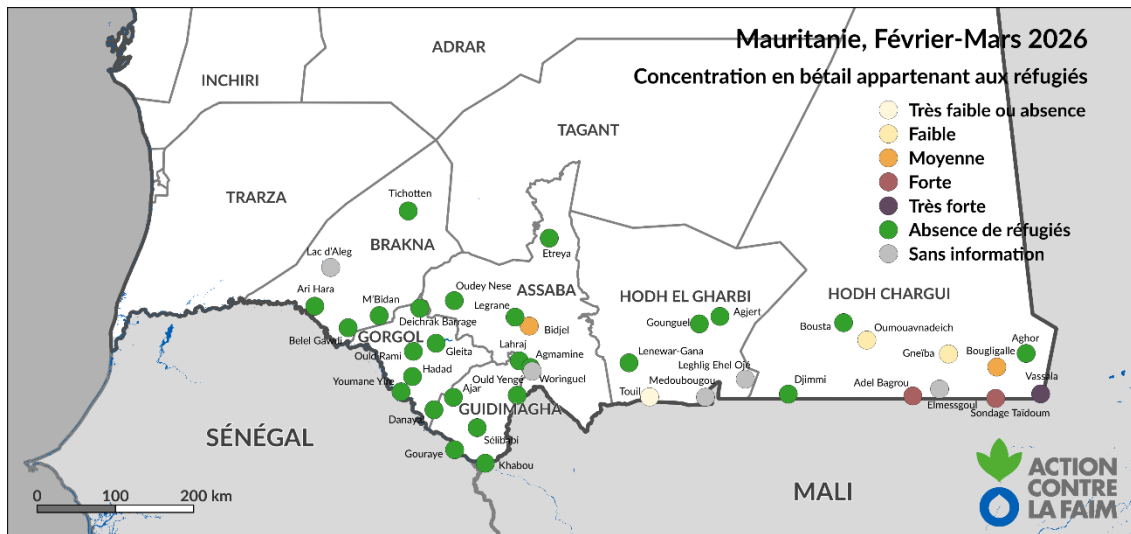


Figure 19 – Concentration du bétail appartenant aux personnes réfugiées de février à mars 2026 en Mauritanie

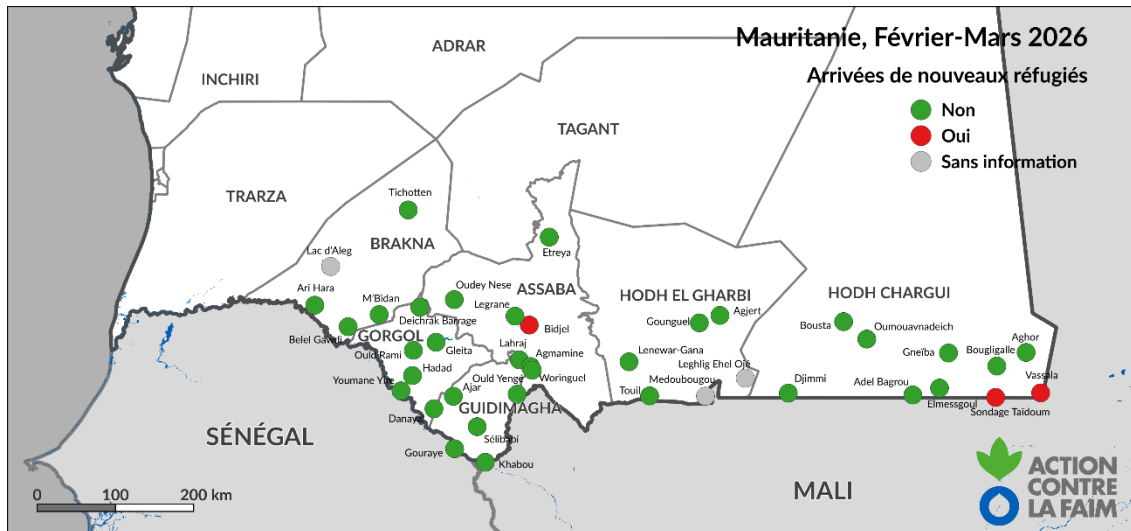


Figure 20 – Zones d'arrivée de nouvelles personnes réfugiées de février à mars 2026 en Mauritanie

CONCLUSION

À l'instar de la période précédente, les communautés pastorales continuent de subir les effets de l'arrêt de la mobilité transfrontalière entre la Mauritanie et le Mali pour des raisons sécuritaires.

Cependant une disponibilité satisfaisante de ressources pastorales demeure par endroits dans les zones agropastorales suivies et les zones pastorales stratégiques observent une forte concentration de bétail, accentuant au passage une forte pression sur les ressources. Concernant, l'état d'embonpoint des grands et petits ruminants, il reste globalement satisfaisant.

Dans les zones agropastorales, les activités agricoles se poursuivent activement, avec les activités maraichères mais aussi de contre saison de riz, dont certains produits sont déjà commercialisés sur les marchés.



Durant la période considérée, les moughataas frontalières des Wilayas du Hodh Chargui, du Hodh Gharbi et du Guidimakha font face à un afflux continu de réfugiés maliens, en lien avec la détérioration récente de la situation sécuritaire.

Malgré l'approvisionnement des principaux marchés des zones pastorales, une hausse des prix liée à la conjoncture internationale est observée, rendant les denrées moins accessibles aux populations vulnérables.

PERSPECTIVES

Au regard du contexte décrit à court terme, il est essentiel de :

- Sensibiliser les populations pastorales de faire preuve d'une vigilance accrue et de s'éloigner des zones frontalières.
- Mettre en place des programmes d'urgence afin de soutenir les éleveurs afin de faire face aux effets de la soudure pastorale.
- De développer et sécuriser l'accès aux ressources en eau dans les zones pastorales sans points d'eau permanents.
- Encourager les éleveurs à recourir au déstockage économique afin de préserver une partie du cheptel.

Sur le moyen terme :

- Mettre en place des banques d'aliments pour bétail destinées à la vente subventionnée ;
- Développer des mécanismes alternatifs afin de limiter le recours des éleveurs à la transhumance ;
- Instaurer des mesures favorisant une sédentarisation partielle des éleveurs et réduisant leur dépendance à la transhumance.

RECOMMANDATIONS

De manière générale :

- Encourager et mobiliser les populations locales à la mise en place de pare feux manuels pour lutter les feux de brousse.
- Mettre en place un appui immédiat et à court terme en faveur des éleveurs, dans un contexte marqué par la fermeture des frontières avec le Mali.
- Assister les ménages vulnérables à travers des distributions en vivres et des appuis en transferts monétaires afin de faire face aux effets de la conjoncture internationale.
- Renforcer les infrastructures hydrauliques afin d'améliorer l'accès à l'eau dans les zones pastorales déficitaires en cette période de forte chaleur.
- Encourager les pasteurs à faire vacciner les animaux avec la campagne nationale en cours.
- Sensibiliser et encourager les populations locales au recours à la culture fourragère.
- Renforcer les capacités des populations locales et celles des réfugiés sur la cohésion sociale, gestion des conflits et le vivre ensemble.
- Encourager et renforcer les capacités les populations pastorales à recourir au développement de la chaîne de valeurs du secteur pastorale.



Pour les éleveurs :

- Faire vacciner tous les animaux et recourir aux services vétérinaires pour le déparasitage.
- Signaler rapidement les suspicions de maladies animales aux services vétérinaires et éviter l'autovaccination.
- Utiliser les couloirs de transhumance lors des déplacements de troupeaux afin de prévenir les conflits.
- Inciter/ encourager les éleveurs à adhérer aux associations pastorales.

Pour les organisations pastorales :

- Mise en place de point de vente d'aliments pour bétail à prix subventionnés.
- Faire un plaidoyer auprès PTF en vue d'une réponse rapide aux éleveurs pour faire face à la soudure pastorale.
- Promouvoir la valorisation des produits pastoraux, notamment la vente du lait aux petites et moyennes entreprises, et unités de transformation.
- Encourager la culture fourragère et la mise en place de pare-feux manuels contre les feux de brousse.
- Encourager l'adhésion des éleveurs aux associations pastorales.
- Promouvoir le déstockage économique du cheptel pastoral afin de réduire la pression sur les ressources naturelles

Pour les services vétérinaires :

- Sensibiliser les éleveurs et les associations pastorales contre l'usage abusif des produits vétérinaires et l'importance de la vaccination du bétail.
- Inciter/Encourager les éleveurs à signaler les animaux malades aux services vétérinaires afin d'éviter la propagation des maladies.
- Sensibiliser les éleveurs sur la gestion et l'utilisation rationnelle de l'aliment de bétail.

Pour les services étatiques :

- Mettre en place la vente d'aliment de bétail à prix subventionnés au profit des éleveurs au niveau des zones pastorales stratégiques.
- Sensibiliser les populations locales et pastorales à éviter les zones peu sûres et à l'application du code pastorale.
- Mettre en place des programmes sociaux d'urgence afin de soutenir les ménages vulnérables.
- Améliorer l'accès équitable et pacifique aux ressources naturelles, afin de renforcer la résilience communautaire et de favoriser la cohésion sociale.
- Encourager les populations locales à la mise en place de pare-feux manuels dans les zones à pâturage.

Pour les acteurs de la société civile et les organisations humanitaires :

- Diffuser le bulletin d'informations auprès des acteurs, en particulier les pasteurs.
- Apporter une assistance en vivres ou en cash aux populations vulnérables des zones agropastorales.
- Encourager la mise en place de programme d'urgence au profit des populations pastorales afin d'atténuer les effets de la soudure pastorale.
- Appuyer les services étatiques dans la lutte contre les feux de brousse.
- Encourager la culture fourragère et la reconstitution des stocks d'aliment de bétail par les OGIAP (Organisation de Gestion des infrastructures Agropastorales)



- Étendre l'activité de surveillance pastorale au niveau des wilayas non couvertes pour une meilleure alerte des populations sur toute l'étendue du territoire

INFORMATIONS ET CONTACTS

Pour plus d'information merci de visiter les sites :

- www.sigsahel.info pour l'accès aux bulletins
- www.geosahel.info pour la visualisation des cartes

Pour obtenir plus d'informations sur les données ou les méthodes utilisées, veuillez contacter :

- Thierno Sambara Camara (ACF-Mauritanie) – tcamara@mr.acfspain.org
- Bamba Ndiaye (ACF-Mauritanie) – bndiaye@mr.acfspain.org
- Chérif Assane Diallo (ACF-ROWCA) – cadiallo@wa.acfspain.org
- Erwann Fillol (ACF-ROWCA) – erfillol@wa.acfspain.org
- Eve-Marie Lavaud (ACF-ROWCA) – elavaud@wa.acfspain.org

PARTENARIATS

La collecte de données et l'élaboration du bulletin sont assurées en partenariat avec le ministère de l'Élevage, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA), et le Groupement National des Associations Pastorales (GNAP).



FINANCEMENTS

Ce projet est rendu possible par les financements conjoints de l'Agence Française de Développement AFD et l'Union Européenne EU.



Cofinancé par
l'Union européenne